

## **Ecole maternelle et élémentaire Victor Hugo**

### **Note d'information rentrée scolaire 2019**

La fréquentation des différents services périscolaires (transport scolaire, pause méridienne, garderie) est facultative mais une inscription préalable de l'enfant est obligatoire.

Toute inscription aux services périscolaires implique la constitution d'un dossier individuel. Cette inscription se fait en ligne sur le site Internet de la communauté de communes du Grand Autunois Morvan ([www.grandautunoismorvan.fr](http://www.grandautunoismorvan.fr)) ou au guichet.

Pour être traité, le dossier saisi en ligne doit être complété par les justificatifs suivants :

- 1) Informations générales :
  - a. Dates des vaccinations obligatoires,
  - b. Copie d'attestation d'assurance scolaire,
  - c. Copie intégrale du livret de famille.
- 2) Pour les enfants bénéficiant d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) :
  - a. Copie du document,
  - b. Copie de son avenant le cas échéant.
- 3) Pour les enfants fréquentant un restaurant scolaire (à l'exception des cantines des communes d'Auxy et de Mesvres gérées par une association) et/ou une garderie :
  - a. Attestation CAF ou MSA uniquement, précisant le quotient familial et datant de moins de trois mois.

#### **1. Droit d'inscription aux services périscolaires**

Un droit d'inscription unique de 20 € par enfant, plafonné à 30 € par famille est appliqué pour toute inscription à l'un des services périscolaires organisé par la CCGAM pour l'année scolaire 2018-2019 (ramassage scolaire, garderie, cantine, encadrement sur le temps méridien).

Règlement à réception de la facture **au Centre des Finances Publiques d'Autun** ou sur le site **CCGAM, rubrique « Paiement en ligne »**.

#### **Pénalités pour inscriptions hors délai :**

*Une pénalité sera appliquée pour tout dossier hors délais arrivé après le 23/06/2019 (sauf cas d'arrivée sur le territoire, changement de situation professionnelle ou familiale dûment attesté). Par conséquent, à compter du 24/06/2019, le montant du droit unique d'inscription aux services périscolaires sera de **40 € par enfant et par an, plafonné à 60 € par famille et par an à compter du 2<sup>e</sup> enfant inscrit au sein d'une même famille.***

#### **2. Garderie**

La garderie est organisée par Odyssée Loisirs. Merci de vous adresser directement à cette structure pour les inscriptions.

Odyssée Loisirs  
2, rue Antoine Clément  
71400 AUTUN  
03 85 86 35 15  
[odysseeloisirs@wanadoo.fr](mailto:odysseeloisirs@wanadoo.fr)

### 3. Pause méridienne et restauration scolaire

Pour fréquenter la cantine, l'inscription au service de restauration est obligatoire.

<b>Pause méridienne : repas et encadrement des cantines scolaires</b>	<b>Tarifs à compter du 2 septembre 2019</b>
Fréquentation permanente ou partielle Familles dont le QF est situé entre 0 et 400 €	2,48 €
Fréquentation permanente ou partielle Familles dont le QF est situé entre 401 et 800 €	3,61 €
Fréquentation permanente ou partielle Familles dont le QF est situé entre 801 € et 1 500 €	4,18 €
Fréquentation permanente ou partielle Familles dont le QF est supérieur à 1 500 €	4,90 €
Fréquentation occasionnelle : 3 repas maximum par famille et par mois	5,32 €
Fréquentation non prévue et non signalée	7,00 €
Repas adulte	5,32 €
Réduction de 5% pour chaque enfant à compter du 3 <sup>e</sup> enfant d'une même famille Afin de bénéficier de la réduction de 5%, les familles doivent obligatoirement fournir une copie du livret de famille. Ce document est demandé annuellement lors des inscriptions aux différents services périscolaires. Il est valable du 1 <sup>er</sup> septembre de l'année en cours au 31 août de l'année suivante.	

**En cas de non remise des justificatifs demandés lors de la constitution du dossier, le tarif le plus élevé sera appliqué sans effet rétroactif. Tout changement de situation devra être signalé au service de restauration scolaire.**

Règlement à réception de la facture **au Centre des Finances Publiques d'Autun** ou sur le site **CCGAM**, rubrique « **Paiement en ligne** ».

**IMPORTANT :**

**Les personnels de la CCGAM ne sont pas habilités à délivrer un quelconque traitement médical, sauf dans le cadre d'un PAI.**

→ Contact pour le service de restauration scolaire :

Service restauration – cantines  
12, rue Mazagran – 71400 AUTUN  
Tél. 03 85 52 14 53  
RestaurantScolaire@grandautunoismorvan.fr

→ Contact pour les informations liées aux services périscolaires :

Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan  
Direction éducation jeunesse  
7 route du bois de Sapin - 71400 AUTUN  
Tél. 03 85 86 80 30  
education.jeunesse@grandautunoismorvan.fr  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h00

**Merci de nous informer de tout changement en cours d'année  
(situation de famille, adresse, téléphone...)**

**Du Lundi au Vendredi**

